

PRESENTS : David CASTET, Eliane RAULET, Marie BECHET, Chantal GARDERE, André FORT, Francis FAURE, Christophe BAYLE, Patrick RECH, Anelise CHASSOT

ABSENTS : Michel BORALI, Patrice CASTEX

ORDRE DU JOUR :

- **Délibérations :**
- **1 et 2 : SICASMIR adhésions et retraits de communes**
- **3 : Suppression du poste de la restauration scolaire**
- **4 : Création du poste de la restauration scolaire, modification horaire**
- **Bilan cantine**
- **Mise en sécurité incendie de la forêt**

Questions diverses

DEBUT DE SEANCE 21 H

1 – Les communes d ARLOS, BACHOS, BILLIERE ont demandé leur adhésion au SICASMIR pour les compétences obligatoires exercées par le syndicat. Dès connaissance, le conseil municipal de chaque commune membre dispose d un délai de 3 mois pour se prononcer sur l adhésion des communes citées, à défaut l adhésion sera favorable. Après délibération, le conseil municipal approuve l adhésion d ARLOS, BACHOS, BILLIERE, accepte la date d adhésion au 1 janvier 2025, autorise Mr le Maire à prendre toutes les dispositions relatives à l exécution de la présente délibération.

2- Les communes d ANTIGNAC, ESCANECRABE, LABASTIDE-PAUMES, MONTBERNARD, MONTESQUIEU-GUITTAU, PUYMAURIN ont décidé de demander leur retrait du SICASMIR . Dès connaissance, le conseil municipal de chaque commune membre dispose d'un délai de 3 mois pour se prononcer sur le retrait envisagé. A défaut, sa décision sera réputée défavorable. Après délibération, le conseil municipal accepte le retrait des communes citées, accepte la date de retrait fixée au 31 décembre 2024, autorise Mr le maire à prendre toutes les dispositions relatives à l exécution de la présente délibération.

3-Suppression poste de restauration : à compter du 1^{er} /10/2024 suppression du poste d agent de restauration cantine scolaire et entretien de surface des bâtiments communaux au grade d adjoint technique territorial en vue du départ à la retraite de Madame CHARLAS Brigitte. (16h00 hebdomadaires)

4-Création à compter du 1^{er} septembre 2024 d un poste d agent de restauration cantine scolaire et entretien de surface des bâtiments communaux et modification de la durée hebdomadaire (31h51 hebdomadaires). Madame MINOUFLET Elodie assure le remplacement de Madame CHARLAS.

Ecole : sur les travaux effectués l'année passée, la subvention du conseil départemental, 30% seront versés en septembre

Ecole : Poste à pouvoir en cdd d'aide à l'enfant à partir de fin 2024 au printemps 2025 sur congé maternité

Bilan cantine : le prix du repas reste inchangé pour cette année, enfant 3€70, adulte 5€70, reste des impayés : 2 000€

Mise en sécurité incendie de la forêt : plusieurs devis effectués pour la mise en réserve d'eau, projet pompe à eau sortie du lac, projet citerne fixe réserve en hauteur, projet citerne mobile qui serait déplacée au moment par l'entraide agricole

PLUI terre Aurignac : phase de révision des plans de terrains constructibles pour l'automne prochain, changements de 2 terrains (accès difficiles) pour 2 autres à superficie égale

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 23h30